



du Marais poitevin *Une autre vie s'invente ici*

Extrait du Registre des délibérations du 11 juin 2025

Date de publication : 23 juin 2025	Nombre de délégués en exercice : 118
Date de convocation : 26 mai 2025	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 64 (605 voix) Votes (nbre voix) : Pour : 605 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 11 juin 2025, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Luçon (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

Etaient présents ou *représentés*:

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Anais : Laetitia REMETTER; Charron : Laura MILLET; Courçon : Florencé GUIBERTEAU; *Ferrières : Jenny MORTAGNE*; *Marans : Romuald QUIRION*; Villedoux : Daniel BOURSIER

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais : Philippe LEYSSENE; Bessines : Alain LUSSEAU et Gérard RENAUDET; *Epannes : Isabelle GAUTIER*; Magné : Catherine TROMAS; Mauzé-sur-le-Mignon : Patrick RABALLAND; Niort : Elmano MARTINS; *Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO*; *Saint Georges de Rex : Laurence LE MOIGNE*; Saint Hilaire la Palud : François BONNET; *Saint Symphorien : David ROUGER*; Vallans : Olivier CAILLE; *Le Vanneau-Irleau : Bruno CARDINAUD*

Au titre des communes de Vendée :

L'Aiguillon-La Presqu'île : Laurent HUGER; Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD; Benet : Sylvie GRIFFON; La Bretonnière-La Claye : Jean-Pierre PELLENNEC; *Chaillé-les-Marais : Antoine METAIS*; *Damvix : Yannick MOREAU*; Fontenay-le-Comte : Anne HUETZ; L'Île d'Elle : Fabien BILLARD; Lairoux : Pierre CHABOT; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS; *Liez : Rodolphe BLONDELLE*; *Longeville-sur-Mer : Thierry MONNIER*; Luçon : Francis VRIGNAUD; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD; Le Mazeau : Bernard BORDET; Montreuil : Agnès BARNAUD; *Rives d'Autise : Florent BAUDON*; Rosnay : Hubert MACQUINEAU; Saint Benoist sur Mer : Daniel NEAU; *Saint Denis du Payré : Gaëlle FLEURY*; Saint Pierre le Vieux : Christian HENRIET; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL et Jacques TRAVAUX; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLÉ; Triaize : Didier JOUSSEAUME et Guy BARBOT; *Les Velluire sur Vendée : Sandrine JACQUAT*; Vix : Pascal BETEAU; Vouillé-les-Marais : Dominique GARREAU

Au titre des EPCI :

Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Stéphane BOUILLAUD; Communauté de Communes Vendée Grand Littoral : Daniel NEAU; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Stéphane BOUILLAUD; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY; *Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER*

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Rémi JUSTINIEN, Guillaume RIOU, Magarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Philippe BARRE, Lydie BERNARD, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : Valérie AMY-MOIE

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Philippe MAUFREY, Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, Laurent FAVREAU, Leslie GAILLARD, Stéphane GUILLON

Assistaient également les partenaires associés avec voix consultative :

Chambre d'agriculture de Vendée : Jérôme BIRE et Xavier TURPAUD, Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres : Ludovic JARRIAULT, France Nature Environnement 85 : Yves LE QUELLEC, Collectif des 3 fédérations départementales de pêche : Olivier MOUY

Budget annexe développement économique : **Compte financier unique 2024**



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



58

PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Alpes, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnie Provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord.

**Budget annexe Développement Economique :
Compte financier unique 2024****Contexte**

Vu le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives dudit budget ;

Considérant le document budgétaire et après avoir entendu l'exposé du Vice-Président cadre vie, le Compte financier unique 2024 s'établit de la façon suivante :

Investissement			
	Dépenses	Prévu :	2 205 287,95
		Réalisé :	1 237 030,29
		Restes à réaliser	168 000
	Recettes	Prévu :	2 208 287,95
		Réalisé :	438 978,86
		Restes à	
	réaliser		970 162
Fonctionnement			
	Dépenses	Prévu :	366 970,41
		Réalisé :	238 848,80
		Restes à réaliser	1 351
	Recettes	Prévu :	366 970,41
		Réalisé :	215 042,82
		Restes à réaliser :	50 653
Résultat de clôture de l'exercice			
	Investissement :		- 798 051,43
	Fonctionnement :		- 23 805,98
	Résultat global :		- 821 857,41

Décision

Après en avoir débattu, le comité syndical :

- **approuve** le Compte financier unique 2024 du budget principal,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Pascal DUFORESTEL

